

*La lumière est douce et c'est un bonheur  
pour les yeux de voir le soleil.*  
Ecclésiaste 11 : 7

Nicolas, Valérie et leur fils Guillaume **Steck**  
ainsi que leurs familles

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

# **Lucie, Marie-Germaine STECK**

enlevée à leur plus tendre affection le vendredi 27 janvier 2012.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 3 février à 10 h 30 au temple de  
Commugny.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Fondation Cansearch, mention  
«Lucie», à la banque Mirabaud à Genève, IBAN: C10 0877 0000 0005 0839 7.

Cet avis tient lieu de faire-part.